

TRAIT D'UNION

LA LETTRE D'INFORMATION DE **GILLES PARGNEAUX**, DÉPUTÉ EUROPÉEN

L'URGENCE D'UNE SORTIE DE CRISE EUROPÉENNE

Cher(e)s ami(e)s,

Partout dans l'Union européenne, la récession est à nos portes. La crise a aujourd'hui près de deux ans et on ignore toujours ce que la droite conservatrice européenne au pouvoir a vraiment l'intention de faire pour mettre en place une économie mondiale mieux équilibrée et socialement durable ainsi que socialement acceptable. Socialiste européen, je répète qu'il faut impérativement tirer les leçons de la crise en fixant des contraintes à la finance: des règles prudentielles pour les banques, un nouveau statut des agences de notation, une taxation des bonus et des stocks-options...

Mais il faut encore aller plus loin. Nous proposons avec les socialistes européens de taxer les transactions financières à 0,05%. Cela rapporterait 200 milliards d'euros. Ce fonds pourrait aider l'Europe à réduire les déficits mais aussi à relancer son économie et à préparer l'avenir par de grands plans d'investissement dans le domaine de l'énergie, de la recherche, de la formation, des infrastructures. L'Europe pourrait aussi emprunter sur les marchés internationaux, en émettant des eurobonds, pour accroître encore son action en la matière. C'est une condition pour retrouver le chemin de la croissance.

Parce que le capitalisme financier n'est pas « moralisable » par des bons sentiments, nous sommes donc passés à l'offensive. A cet égard, nous plaçons pour un nouveau deal social, pour donner les moyens à l'Europe de sortir de la crise avec une économie renforcée.

Je vous invite donc, prendre part à l'élaboration d'une véritable gouvernance économique en Europe. C'est ce débat que je vous propose de lancer dans ce troisième numéro de *Trait d'Union*.

*Faites moi part de vos propositions sur mon blog!
Ce débat est aussi le vôtre.*



GILLES PARGNEAUX
DÉPUTÉ EUROPÉEN

SOMMAIRE

- PAGE 2 → **GRAND ANGLE :**
Oui à un gouvernement économique européen, non à l'approche conservatrice de la droite européenne
- PAGE 3 → **BUDGET DE L'UNION EUROPÉENNE :**
SORTIR DE L'IMPASSE
- PAGES 4 & 5 → **TERRITOIRES :**
L'information dans les régions Nord - Pas-de-Calais, Picardie, Haute Normandie et Basse Normandie
- PAGE 6 → **ENVIRONNEMENT ET TRANSPORTS :**
L'actu des commissions
- PAGE 7 → **EN DIRECT DE L'HÉMICYCLE :**
Médicaments : Information oui, Publicité non !
Changement climatique : Taxe sur les transactions financières
Le Sahara Occidental : une question politique majeure
- PAGE 8 → **ACTUALITÉ EUROPÉENNE :** Jacques Delors revient sur la réunification allemande



GRAND ANGLE

FACE À LA CRISE DE LA ZONE EURO, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel ont confié au Président du Conseil européen le soin de réfléchir aux modalités d'un gouvernement économique européen. A l'avenir, ce renforcement de la gouvernance économique doit permettre de contrôler en amont les budgets nationaux et de limiter les déficits. Les socialistes européens s'opposent à une supervision qui se concentre sur les seules sanctions et proposent une réelle politique économique commune qui passe par un pacte européen pour l'emploi et le progrès social.



OUI À UN GOUVERNEMENT ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, **NON À L'APPROCHE CONSERVATRICE DE LA DROITE EUROPÉENNE**

Auteurs d'un rapt politique historique, Angela Merkel et Nicolas Sarkozy sont parvenus lors d'une récente escapade à Deauville, à imposer leur vision conservatrice de la gouvernance budgétaire de l'UE.

Le contenu de l'accord tient en une page. C'est un mélange de concessions françaises et allemandes. En effet, le Président français a obtenu un assouplissement des sanctions financières, comme si la crise était un lointain souvenir. Angela Merkel quant à elle, a été l'initiatrice de la sauvegarde du fonds de sauvetage, qui pourra être utilisé en cas de menace sur la zone euro.

Face à cette Droite qui manœuvre dans le dos des citoyens européens et qui s'obstine à faire le mauvais choix, les socialistes européens sont évidemment montés au créneau pour rappeler leur souhait d'une gouvernance économique européenne juste.

MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME EUROPÉEN POUR LA **STABILITÉ FINANCIÈRE.**

Pour les socialistes européens, les Etats membres de l'Union européenne, dont les finances publiques ont été sévèrement affectées par le sauvetage du secteur financier et de l'économie réelle, ne peuvent s'engager sur la voie de la reprise économique en étant sous la menace constante d'un défaut de paiement.

Un mécanisme européen destiné aux Etats membres de la zone Euro combinant solidarité, coopération et responsabilité constitue une partie de la réponse censée permettre aux gouvernements de conduire les politiques de relance économique requises. En outre, une régulation efficace et améliorée de l'industrie financière et de ses produits est indispensable ainsi que la nécessaire surveillance des agences de notation qui ont contribué dans une large mesure à exacerber les attaques spéculatives.



BUDGET EUROPÉEN : **SORTIR DE L'IMPASSE**

Les Etats membres peinent à trouver un accord sur le budget de l'Union européenne pour 2011. Ce dernier risque par conséquent d'être identique à celui de 2010 (141,8 milliards soit 1,13% du PIB de l'UE), ce qui remettrait en cause le financement de nombreuses politiques communes. Les vingt-sept s'opposent à l'augmentation budgétaire demandée par les eurodéputés.

RECOURS À DE NOUVEAUX INSTRUMENTS FISCAUX ET NON FISCAUX DESTINÉS À **COLLECTER DES REVENUS JUSTES ET DURABLES**

Afin de consolider les finances publiques tout en sauvegardant notre modèle social, nous devons avoir recours à de nouveaux instruments fiscaux et non fiscaux destinés à collecter des revenus justes et durables. A cet égard, la taxe sur les transactions financières s'avère indispensable. Il s'agit d'assurer un juste partage du coût de la crise, de restreindre les mouvements spéculatifs et de garantir une contribution du secteur financier en faveur d'une sortie de crise.

PLACER LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI AU CŒUR DES **OBJECTIFS DES POLITIQUES PUBLIQUES**

Nous devons placer la relance de l'économie et du marché de l'emploi tout comme le progrès social, au cœur des objectifs des politiques publiques. Les dépenses publiques doivent être réorientées à cette fin et porter une attention particulière à l'économie verte. Les réductions budgétaires à venir doivent être ciblées avec précision et limitées, et les coupes dans les dépenses sociales être évitées autant que possible. Il ne peut y avoir de sortie de crise progressiste sans égalité entre les femmes et les hommes. Les objectifs et mesures en faveur de l'emploi des femmes doivent ainsi être inclus dans toutes les initiatives de relance de l'Union européenne.

RENFORCER LA COORDINATION EURO-PÉENNE

« Last but not least », les socialistes européens plaident pour une coordination des politiques budgétaires en Europe qui doit déboucher sur un instrument favorable à la croissance et la création d'emplois.

Les socialistes et sociaux-démocrates européens se sont engagés à sortir renforcés de cette crise et à agir. Face à la prise de position destructrice des forces conservatrices, le PSE s'engage à rester uni en faveur d'une stratégie progressiste pour un futur Européen prospère, solidaire et durable.

Pour que le gouvernement économique européen ne reste pas seulement un slogan !



Harlem Désir et Gilles Pargneaux lors de la conférence de presse sur l'instauration d'une taxe sur les transactions financières (21 juin 2010, Bruxelles).

Si cette résistance peut apparaître légitime en temps de crise, elle correspond à la position adoptée par six Etats membres lors des négociations budgétaires de 2005, dans un contexte économique plus favorable. A l'initiative de la Grande-Bretagne, ces pays avaient, à l'époque, adressé une lettre au Président de la Commission européenne pour demander la limitation de leurs contributions au budget européen.

Face aux nouvelles missions que ces mêmes États membres ne cessent de déléguer à l'UE, cette approche semble pour le moins incohérente. Mettre en place le Service Action Extérieure, investir dans les réseaux transeuropéens de transports ou développer les énergies renouvelables pour respecter les engagements pris en matière de lutte contre le changement climatique impliquent notamment une augmentation des ressources propres de l'UE. La création d'une taxe sur les transactions financières diminuerait par exemple la part des contributions nationales calculées sur la base du revenu national brut (RNB). Cela nous permettrait de sortir ainsi de la logique du juste retour et des égoïsmes nationaux (le « I want my money back »), de préserver les politiques historiques (PAC, politiques de cohésion) et d'augmenter le financement du Fonds Social Européen, tout en développant de nouvelles politiques d'avenir ! C'est pour cela que nous, socialistes européens, souhaitons l'instauration de nouvelles ressources propres, qui excluraient l'idée d'un nouvel impôt payé par les citoyens.



la Délégation socialiste française manifeste contre la réforme des retraites (7 septembre 2010, Strasbourg).

NORD - PAS DE CALAIS

INTERREG IV

France • Wallonie • Vlaanderen

POUR UNE SANTÉ SANS FRONTIÈRE

Derrière les noms énigmatiques de Cosantran, Cosanwalfran et Cosanvlaamsfran se cachent des réalisations très concrètes de coopération transfrontalière franco-belge, financées par le programme Interreg IV. Ces trois projets européens cherchent à améliorer l'accessibilité aux soins par delà les frontières, à échanger des savoir faire et à réaliser des économies d'échelle en mutualisant des équipements de plus en plus chers. Les patients pourraient ainsi être plus facilement pris en charge d'un côté à l'autre de la frontière. Ces initiatives sont également des réponses concrètes aux populations des zones touchées par un manque de professionnels de santé et au sous-équipement de certains établissements.

COÛT TOTAL : 2 361 380 euros
FEDER : 1 218 762 euros

LE SUCCÈS DE LA TÉLÉVISION TRANSFRONTALIÈRE



Imaginez trois émissions hebdomadaires diffusées en français sur une télévision locale néerlandaise ou à l'inverse des téléspectateurs français entendre parler néerlandais sur leur chaîne de télévision. Le défi lancé par les trois télévisions locales No Télé (Wallonie picarde), WTV-Focus (Flandre-Occidentale) et WEO (Nord-Pas-de-Calais) était loin d'être évident tant il allait à contre-courant des habitudes de leur public et de ses idées reçues.

Et pourtant, aujourd'hui, le résultat est là : Transit (magazine économique), Transpuls (culturel) et Transactua (actualité régionale), trois émissions transfrontalières concoctées par les trois rédactions régionales, rencontrent un beau succès d'audience auprès des téléspectateurs. Ces magazines regroupés sous le concept « Eurorégio » ont récemment reçu le prix des Ambassadeurs 2010 du programme Interreg IV, qui tend à favoriser la coopération entre les régions européennes.

COÛT TOTAL : 3 741 084 euros
FEDER : 1 887 101 euros

PICARDIE

DANS LA SOMME, L'ÉLECTRICITÉ VERTE A LE VENT EN POUPE



Montdidier, petite commune rurale de la Somme, s'est au fil des années spécialisée dans le développement des énergies renouvelables. Aidée par l'Europe et la Région, cette ville poursuit différents projets, allant de l'installation de panneaux photovoltaïques à la rénovation thermique de logements sociaux. En 2009, Montdidier, a misé sur la construction d'un parc éolien pour diversifier sa production d'énergie et fournir à terme 50% de son électricité annuelle. Toutes ces initiatives changent déjà le quotidien des Montdidériens : 25 emplois ont été créés grâce à ces initiatives. Avec l'énergie verte Montdidier voit la vie en rose !

COÛT TOTAL : 11 059 233 euros
FEDER : 1 000 000 euros

LE RECYCLAGE DES ORDINATEURS AU SERVICE DE L'EMPLOI

A l'heure où la gestion des déchets informatiques constitue un problème de plus en plus criant, l'association amiénoise SYNAPSE a trouvé le moyen de recycler ce matériel tout en favorisant l'inclusion sociale. Cette structure forme des personnes en insertion au reconditionnement d'ordinateurs collectés auprès des entreprises et des collectivités. L'objectif de ce projet est ensuite, grâce à ces équipements, d'initier les populations fragiles à l'outil informatique par l'enseignement de thèmes spécifiques : apprentissage des logiciels de traitement de texte, utilisation d'internet et création d'un compte mail. « Environnement - emploi - formation » est ainsi la devise de l'association picarde.

COÛT TOTAL : 677 492 euros
FEDER : 249 830 euros

BASSE NORMANDIE

LES FONDS EUROPÉENS INVITENT LES PROMENEURS À SORTIR DES SENTIERS BATTUS !

La Voie Verte du sud de l'Orne est une piste multi-activités aménagée sur les 67 km de l'ancienne voie ferrée Alençon-Condé sur Huisne. Financée à presque 50% par l'Union européenne, elle est idéalement située puisqu'elle traverse les deux parcs naturels régionaux de Normandie-Maine et du Perche et parcourt différents paysages de la Région. Ouverte à tous et en accès libre, elle permet de randonner à pied, à vélo et sur certaines parties à cheval. Fréquentée largement par les habitants proches (et moins proches!), la voie verte est devenue un élément essentiel de la qualité de vie de la Région.

COÛT TOTAL : 1 647 425 euros
FEDER : 658 970 euros



LE LIN NORMAND PROMIS À UN BEL AVENIR

Le développement durable constitue un enjeu environnemental et économique majeur. L'Union européenne l'a bien compris en subventionnant la filière lin au travers du projet Lin Technique Normand du Teillage Vandecandelaère situé dans l'Orne. Il s'agit d'adapter la fibre du lin à la production industrielle, dans les branches de l'automobile, de l'aéronautique, du nautisme, de l'équipement sportif et de la construction. Ce produit possède en effet toutes les qualités pour servir à la fabrication d'objets techniques tels qu'un mât de voilier de course, un châssis de F1 ou comme c'est déjà le cas, un vélo de compétition. Cette reconversion permettra avant tout la création de 250 à 300 emplois dans la région.

COÛT TOTAL : 5 011 000 euros
FEDER : 2 000 000 euros

HAUTE NORMANDIE

LES « DOCKERS DE NORMANDIE » MIEUX FORMÉS GRÂCE À L'EUROPE



Pour moderniser ses terminaux portuaires et faire face à la libre-concurrence, la société « Dockers de Normandie », main-d'œuvre du port du Havre, a consacré un budget important à la formation de ses salariés. Cet investissement a notamment été rendu possible grâce à une aide financière du Fonds Social Européen de 944 669 euros. Ce plan de formation ambitieux permet de renforcer les compétences des salariés et surtout de leur faire acquérir une qualification reconnue sur le marché du travail.

COÛT TOTAL : 2 099 266 euros
FSE : 944 669 euros

ACCOMPAGNER LES JEUNES HANDICAPÉS VERS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le « Château blanc », Institut Médico-Educatif situé à Dieppe, œuvre en faveur de la scolarisation des jeunes handicapés. Cette structure a pour mission d'offrir à ces enfants un suivi thérapeutique, éducatif et pédagogique. Elle a pu bénéficier d'une aide financière du Fonds Social Européen visant à favoriser l'autonomie des jeunes et leur insertion professionnelle. L'apprentissage des transports, de la vie quotidienne et l'apprentissage social, sont des notions simples mais nécessaires qui leur sont inculquées pour leur donner une chance d'accéder au marché de l'emploi.



COÛT TOTAL : 473 000 euros
FSE : 236 551 euros

LES COMMISSIONS AU PARLEMENT

Arrivé au Parlement européen, j'ai fait le choix de m'investir dans la commission environnement, santé publique et sécurité alimentaire, dont je suis devenu membre titulaire. Je suis également membre suppléant de la commission transport et tourisme.

COMMISSION ENVI



Pour une mobilité des patients égalitaire

La commission Envi a adopté, en seconde lecture, un projet de loi visant à améliorer l'accès aux soins transfrontaliers des citoyens européens. Cette directive devrait permettre à « l'ensemble des citoyens » de bénéficier de traitements remboursés dans d'autres Etats membres de l'Union européenne sans aucune condition. Exclu de la Directive Services de 2004, dite « Bolkenstein », ce texte a fait l'objet de nombreux et houleux débats au sein des

Institutions Européennes. En avril 2009, les socialistes européens se sont abstenus lors du vote, en première lecture, de ce texte. Plus d'un an après, les 227 amendements au projet sont parvenus à prendre en compte certaines de nos demandes. Le principe d'autorisation préalable a notamment été agréé. Néanmoins, les difficultés liées au paiement et au remboursement subsistent. Nous devons continuer à nous battre contre les risques d'inégalités sociales en maintenant nos positions dans la perspective du vote en plénière en janvier 2011.



Fini les biberons au bisphénol A !

C'est définitif, la Commission européenne a enfin proposé l'interdiction du bisphénol A dans les biberons. À partir du 1^{er} mars 2011, c'est la production de ces biberons qui sera interdite dans toute l'Union européenne, puis dès le 1^{er} juin, leur commercialisation et leur importation. J'avais à deux reprises alerté la Commission européenne sur les dangers de ce composé chimique utilisé dans la fabrication de plastiques en polycarbonate, dont les produits en contact avec les aliments tels que les bouteilles réutilisables, les biberons, les canettes et les boîtes de conserve. Ce produit est en effet soupçonné d'augmenter les risques de puberté précoce chez les jeunes filles, de cancer de la prostate ou du sein et d'anomalies de reproduction. Pour ces raisons, je tiens à saluer cette décision tant attendue. C'est un signal important envoyé aux consommateurs pour qu'ils puissent désormais utiliser les biberons sans crainte. J'espère espère toutefois que ce produit sera vite interdit dans tous les produits de consommation.

COMMISSION TRAN : DES DROITS IDENTIQUES POUR LES PASSAGERS EUROPÉENS

Au fil des années, les droits des passagers ont augmenté en Europe.

Que vous preniez l'avion, le train, le bateau ou le car pour partir en vacances, il est bon de savoir quels sont vos droits. Cela vous évitera sans doute quelques mauvaises surprises. Alors que la Commission européenne a lancé une campagne d'information sur les droits des passagers du rail et des passagers aériens, le Parlement européen vient quant à lui d'adopter des mesures pour les voyages en bateau ou en bus. Mais attention ! Celles-ci s'appliqueront à partir de 2012 pour les voyages en bateau et de 2013 pour ceux en autocars.

Indemnisation pour les retards et la détérioration des bagages, réacheminement en cas d'annulation, assistance aux passagers en attente indéterminée et renforcement des droits des personnes à mobilité réduite sont les règles prochainement applicables à l'ensemble des moyens de transports.



RAPPORTS



Une stratégie européenne pour des véhicules propres et économes en énergie

En juillet dernier, j'ai été nommé rapporteur socialiste sur la communication de la Commission européenne relative à l'adoption d'une stratégie européenne pour des véhicules propres et économes en énergie. Cette communication définit les orientations à moyen terme pour appuyer la compétitivité de l'industrie automobile de l'Union européenne et renforcer son rôle de pointe de production de véhicules propres et économes en énergie. Avec cette nouvelle stratégie, l'Union européenne souhaite lancer un mouvement au niveau de l'Europe et tirer pleinement parti du potentiel des véhicules verts pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, réduire la dépendance de l'Europe à l'égard du pétrole et redonner son éclat au tissu industriel du continent.



EN DIRECT DE L'HÉMICYCLE

MÉDICAMENTS : INFORMATION OUI, PUBLICITÉ NON !



Un médicament n'est pas un produit comme un autre. Le patient doit donc être informé des risques d'allergies et de contre-indications des médicaments qu'il ingère. Nous venons d'adopter deux rapports législatifs en première lecture visant à améliorer l'accès à l'information des patients sur les médicaments prescrits. Un an auparavant, cette adoption n'était même pas envisageable tant la frontière entre publicité et information objective paraissait inexistante. Les propositions initiales de la Commission européenne servaient les intérêts commerciaux des firmes pharmaceutiques et ouvraient la porte à une promotion directe non contrôlée. Chargé de suivre ce rapport pour le groupe socialiste, j'ai tout mis en œuvre pour faire évoluer ces textes dans une meilleure direction. En déposant une soixantaine d'amendements au texte, j'ai souhaité protéger davantage la santé de nos citoyens et faciliter l'accès des patients à une information indépendante, comparative et adaptée aux besoins de chacun. Notre opposition aux campagnes de vaccination massives, type Gardasil, et à l'utilisation des médecins comme vecteur de publicité des firmes pharmaceutiques a finalement payé. Rappelons-nous notamment que 500 français sont décédés suite à une prise non contrôlée du médicament antidiabétique Médiator. Mes amendements sont parvenues à contrebalancer les propositions de la Commission, modifiant ainsi fondamentalement la substance des textes. Il s'agit ici d'une première victoire. Car, ces textes seront à nouveau examinés par le Parlement en seconde lecture.

LE SAHARA OCCIDENTAL : UNE QUESTION POLITIQUE MAJEURE

Force est de constater que le statut du Sahara Occidental reste non résolu depuis de le départ de l'Espagne en avril 1975. Véritable cause nationale pour le Maroc, cette question politique majeure est :

- un enjeu diplomatique pour les relations du Maroc avec les pays d'Afrique et du Maghreb dont au premier chef, l'Algérie.
- un enjeu économique parce que cette question est un obstacle à la Formation d'un Maghreb prospère et stable.
- un enjeu sécuritaire en raison de l'activisme de l'organisation terroriste Al Quaïda au Maghreb islamique.
- un enjeu humanitaire pour les populations sahraouies concernées notamment celles qui sont dans les camps de Tindouf et qui ne peuvent en sortir.

Pour mettre fin à une situation source de dangers pour le Maroc, le Maghreb et même au-delà l'Europe, le Maroc a, le 11 avril 2007, présenté au Secrétaire Général de l'ONU un plan d'autonomie pour le territoire qui devrait ainsi servir de base pour des négociations avec le Front Polisario. Il convient aujourd'hui d'appeler tout le monde à la retenue et de dépasser les querelles de politiques intérieures dans certains pays du Sud. Revenir à l'essentiel c'est ne pas stigmatiser telles ou telles parties.

TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES : LA POSITION CONTRADICTOIRE DE LA DROITE FRANÇAISE

Dans la perspective de la Conférence de Cancún sur le changement climatique, le Parlement européen a adopté une résolution incitant l'Union européenne à parler d'une seule voix dans la négociation internationale. Afin d'améliorer ce projet de résolution, j'ai présenté des amendements précisant davantage les mécanismes disponibles pour aider financièrement les pays en développement à lutter contre le réchauffement climatique. Alors que les eurodéputés de la commission environnement ont soutenu mes propositions, la droite européenne s'est, pour la seconde fois, opposée à la création d'une taxe de 0,01% sur les transactions financières qui rapporterait 20 milliards d'euros par an et permettrait ainsi aux pays les plus pauvres de s'adapter aux changements climatiques. Ce blocage idéologique mené par les députés européens UMP est ridicule et immature. Leur position est en totale contradiction avec les déclarations favorables de Nicolas Sarkozy au sein du G20 sur une taxe sur les transactions financières. Pour moi, ce vote ne signifie en aucun cas une fin de non-recevoir du Parlement. Je reste convaincu de la force d'une telle proposition. Avec les eurodéputés du Groupe S&D, je continuerai dans les prochains mois à défendre la taxe sur les transactions financières.



Gilles Pargneaux s'entretient avec le Président de la Chambre des conseillers, Mohamed Cheikh Biadillah (2 octobre 2010, Rabat).



Revenir à l'essentiel c'est encourager les parties en présence à faire preuve de réalisme et d'esprit de compromis. Revenir à l'essentiel c'est revenir à la résolution 1920 adoptée à l'unanimité le 30 avril dernier par l'ONU qui, tout en préservant la mise en exergue de la proposition marocaine d'autonomie, appelle les parties à faire preuve de davantage de volonté politique dans la recherche d'une solution au conflit et encourage le lancement rapide du programme de visites familiales par voie terrestre entre le Sahara Occidental et les camps de Tindouf. Revenir à l'essentiel c'est enfin renouveler le fort soutien de l'Union européenne à l'envoyé personnel du Secrétaire Général des Nations Unies, Christopher Ross. Aussi, nous renouvelons notre espoir permettant de trouver une solution équilibrée sur la base du plan d'autonomie. Nous renouvelons notre volonté d'informations et d'explications, démarche entreprise par le Ministre des Affaires Etrangères marocain lors de sa récente visite au Parlement européen. D'autre part, nous saluons la constitution par le Parlement Marocain d'une commission indépendante d'enquête.

JACQUES DELORS REVIENT SUR LA RÉUNIFICATION ALLEMANDE



Le Parlement européen a commémoré la réunification allemande en invitant Jacques Delors, Président de la Commission européenne à l'époque. A cette occasion, Jacques Delors a répondu aux trois questions suivantes :

■ Est-ce que les enseignements tirés de la réunification allemande peuvent aider l'Europe à affronter les défis d'aujourd'hui, notamment l'intégration des nouveaux pays membres ?

La situation est quand même assez différente. Les événements de 1989 ont ouvert d'une part à l'unification allemande et d'autre part à l'élargissement de l'Europe. Néanmoins, je pense que ce qui s'est passé en Allemagne était fortement émotionnel pour les Européens de l'Ouest : ces Allemands, c'était l'Europe des Six. Pour les autres pays, j'ai toujours été partisan de l'élargissement mais c'est une autre histoire. Peut-être n'a-t-il pas été fait avec la bonne méthode. De toute façon, si j'avais été au pouvoir, je l'aurais facilité. Entre Européens, il faut une vraie compréhension mutuelle telle que léguée par les Pères de l'Europe et pas juste des intérêts communs. Il faut garder cette flamme.

■ Le projet européen est en panne, entend-on de plus en plus. Qu'en pensez-vous et comment, selon vous l'Europe pourrait-elle renouer avec les citoyens un lien souvent décrit comme rompu ?

La globalisation pousse à un certain nationalisme, voire même à un certain régionalisme. De plus, dans toutes nos sociétés l'individualisme a gagné du terrain. Cela nuit autant à la démocratie nationale qu'à la démocratie européenne. Celle-ci pourtant, existe. Par exemple, c'est grâce au Parlement que la directive sur la liberté des services a été rééquilibrée et qu'elle est passée. Sur les 27 gouvernements, combien y en a-t-il qui parlent des travaux du Parlement européen ? Combien y en a-t-il qui expliquent qu'il y a une démocratie en Europe ? Aucun. L'anti-pédagogie ne vient pas des institutions européennes mais des gouvernements nationaux. C'est à eux de faire de la pédagogie de l'Europe, de dire que nous appartenons à une Union, que nous avons mis en commun une partie de notre souveraineté et qu'avec ça nous allons avancer.

■ Beaucoup pensent que l'Union européenne a été un projet allant des élites vers les citoyens, mais que pour une vraie unité il faudrait que cela vienne des citoyens vers les élites. Qu'en pensez-vous ?

Ce n'est pas faux. Au début le projet a été porté par l'enthousiasme de l'après-guerre et ensuite par un projet plutôt élitiste, économique. Simplement, tant que l'Europe n'est pas une fédération comme les Etats-Unis, l'intermédiaire pour faire vivre la démocratie c'est les gouvernements nationaux. Mais s'ils décident de parler de l'Europe aujourd'hui comme s'ils étaient au Congrès de Vienne il y a deux siècles, alors il n'y a rien à faire. On ne peut pas faire l'Europe contre les gouvernements ; or ceux-ci n'ont plus l'enthousiasme de l'Europe, loin de là.



Blog de Gilles Pargneaux
www.gillespargneaux.typepad.fr

Retrouvez votre député sur Facebook et Twitter :



Site de la DSF
www.deputes-socialistes.eu



Site du S&D
www.socialistsanddemocrats.eu

UNE ÉQUIPE EUROPÉENNE À VOTRE SERVICE :

Perrine Andrzejewski
perrine.andrzejewski@europarl.europa.eu
☎ 00 32 2 283 74 40

Emmanuel Matz
emmanuel.matz@europarl.europa.eu
☎ 00 32 2 284 74 40

Hakim Lattef
abdelhakim.lattef@europarl.europa.eu
☎ 00 33 6 03 42 07 06



GILLES PARGNEAUX - PARLEMENT EUROPÉEN
BÂT. ALTIERO SPINELLI - 146217
60, RUE WIERTZ - B-1047 BRUXELLES
☎ 00 32 2 284 54 40 - FAX : 00 32 2 284 94 40
gilles.pargneaux@europarl.europa.eu

Permanence locale : 2 rue Watteau 59000 Lille ☎ 00 33 3 20 44 17 82

TRAIT D'UNION - LA LETTRE D'INFORMATION DE GILLES PARGNEAUX, DÉPUTÉ EUROPÉEN :

Directeur de la publication : Gilles Pargneaux

Comité de rédaction : Perrine Andrzejewski, Emmanuel Matz, Hakim Lattef, Elodie Marc et Gilles Pargneaux

Crédits Photos : Délégation Française Socialiste au Parlement européen

TRAIT D'UNION N°3
LA LETTRE D'INFORMATION DE GILLES PARGNEAUX, DÉPUTÉ EUROPÉEN DÉCEMBRE 2010